



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Peines

Question écrite n° 49175

Texte de la question

M. Michel Voisin appelle l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur le problème du suivi médical des délinquants sexuels. En effet, le monde médical ne semble pas disposer aujourd'hui des outils d'évaluation comme des moyens nécessaires pour soigner les délinquants sexuels pendant leur période de détention, la législation actuellement en vigueur faisant de l'accès aux soins des condamnés une simple faculté. Aussi, à l'heure où les condamnés pour crimes ou délits à caractère sexuel représentent 12,5 % de la population carcérale française, il lui demande quelles mesures il entend prendre pour prévenir la récurrence en matière de délinquance sexuelle.

Données clés

Auteur : [M. Voisin Michel](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49175

Rubrique : Délinquance et criminalité

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mars 1997, page 1158